

presto Assembly Cleaner

N° comm. : 157196

Fiche Technique



Le nettoyant presto Assembly est un nettoyant rapide très efficace pour la maintenance, la réparation et l'installation de machines, de véhicules, de machines mécaniques de précision et d'outils. Il dissout les résidus d'huile et de graisses anciens et durcis, ainsi que les résidus de liquide de frein et de silicone. Le nettoyant assure un nettoyage de base et un prénettoyage et dégraisse toutes les surfaces coulissantes et les pièces avant l'application de lubrifiants spéciaux.

Qualité & propriétés

- Élimine l'huile et les graisses difficiles
- Pouvoir solvant élevé
- Pulvérisateur à jet puissant dirigé
- Ne laisse aucun résidu
- Non conducteur
- Peut être pulvérisé depuis n'importe quel angle grâce à une valve spéciale à 360°
- Non corrosif
- Lavable avec un jet d'eau puissant

Données physiques & chimiques

- Base: Résine spéciale
- Nom de la couleur: transparent
- Température de fonctionnement minimale: 5 °C
- Température de fonctionnement maximale: 30 °C
- Pression de vapeur: 5500/20 bar
- Point d'inflammabilité: -12 °C
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 500 ML

Mode d'emploi

- Amener la bombe aérosol à température ambiante.
- Température de fonctionnement entre 5° et 30 °C.
- Couvrir les pièces peintes et en plastique.
- Agiter avant l'emploi.
- Pulvériser les pièces à traiter jusqu'à ce que la saleté disparaisse.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +49 (0) 62 66 75-266 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Mai 19, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.